

FORMATION CONTINUE

Construction et réparation des structures - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le [Centre de développement professionnel de la Faculté de génie](#) (CDP Génie)

Contexte

Des sommes importantes sont investies chaque année pour la construction et la réparation de structures. Dans le but d'aider le surveillant des travaux à anticiper d'éventuels problèmes au chantier, la Direction générale des structures a mis au point une formation couvrant les documents contractuels qui traitent des structures.

Présentation

Donner aux surveillants et à leurs représentants techniques une connaissance de base des documents contractuels types du Ministère. Les former de façon qu'ils puissent être proactifs sur le chantier et vérifier que les travaux réalisés par l'entrepreneur sont en tout point conforme aux exigences des documents d'appels d'offres.

Public cible

Cette formation s'adresse aux firmes de génie-conseil et aux employés du ministère des Transports du Québec. Plus spécifiquement, elle s'adresse à leurs surveillants et à leurs représentants techniques (ingénieurs ou techniciens).

Si vous travaillez plutôt pour un entrepreneur, nous vous invitons à la formation [Construction et réparation de structures pour les entrepreneurs et leurs sous-traitants œuvrant pour le MTMD](#), puisque celle-ci a été spécialement développée pour vous.

DURÉE

37.5 heures

TARIF RÉGULIER

2 315 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

2 115 \$

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

Renseignements

450 463-1835, poste
61710

1 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

Note

Précisions sur le cours:

- Formation offerte en présentiel au Campus de Longueuil;
- Examen d'une durée de **deux heures**.

À la demande du MTMD, les téléphones cellulaires, les ordinateurs et autres appareils électroniques sont interdits durant l'examen.

Matériel requis :

- Calculatrice;
- Dernière version : Devis type - Construction et réparation (fourni);
- Dernière version : annexes pour les différents devis (fourni);
- **Dernière version papier du Cahier des charges et devis généraux (CCDG) – Infrastructures routières – Construction et réparation (non fourni. Le participant et/ou son inscripteur devra se le procurer et l'imprimer);**
- Manuel de construction et de réparation des structures (fourni). **Version électronique interdite durant l'examen.**

Information supplémentaire :

- Le participant devra avoir visionné les capsules de formation qui seront fournies avant la formation (**obligatoire**).

CONTENU

Contenu

Ouvrages en béton, construction de dalle, protection de dalle, démolition du béton, fondations, pieux, équipements, charpente métallique, précontrainte, réparation du béton, béton projeté, murs et ponceaux, peinture, ponts temporaires et ouvrages en bois.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Tarif lève-tôt	2 115,00 \$
Inscription régulière	2 315,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Le tarif lève-tôt se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique, les pause-café, le repas du midi et le stationnement.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditations

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**

Ordre des ingénieurs du Québec



Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, nos activités de formation sont admissibles en vertu des articles 2 à 10 du [Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs](#) (RLRQ, c. I-9, r. 9) de l'OIQ.